

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	13^{ème}
Nom de site	IVRY_VICTOR_HUGO	Numéro	14U6
Adresse du site	10, rue Bruneseau	Hauteur	R+6 (33,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Bureau
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site SFR Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/07/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/05/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60°, 150° et 300°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 60° <5V/m - 150° <3V/m - 300° <2V/m 5G : 60° <2V/m - 150° <2V/m - 300° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33,10 m		

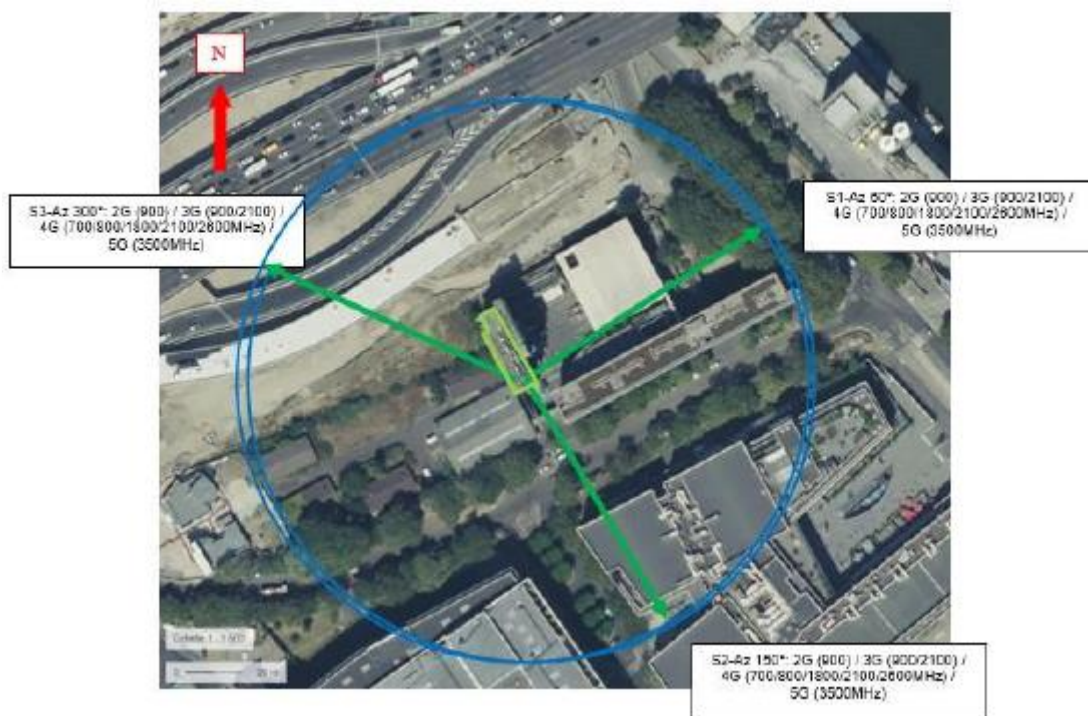
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 60°, 150° et 300° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

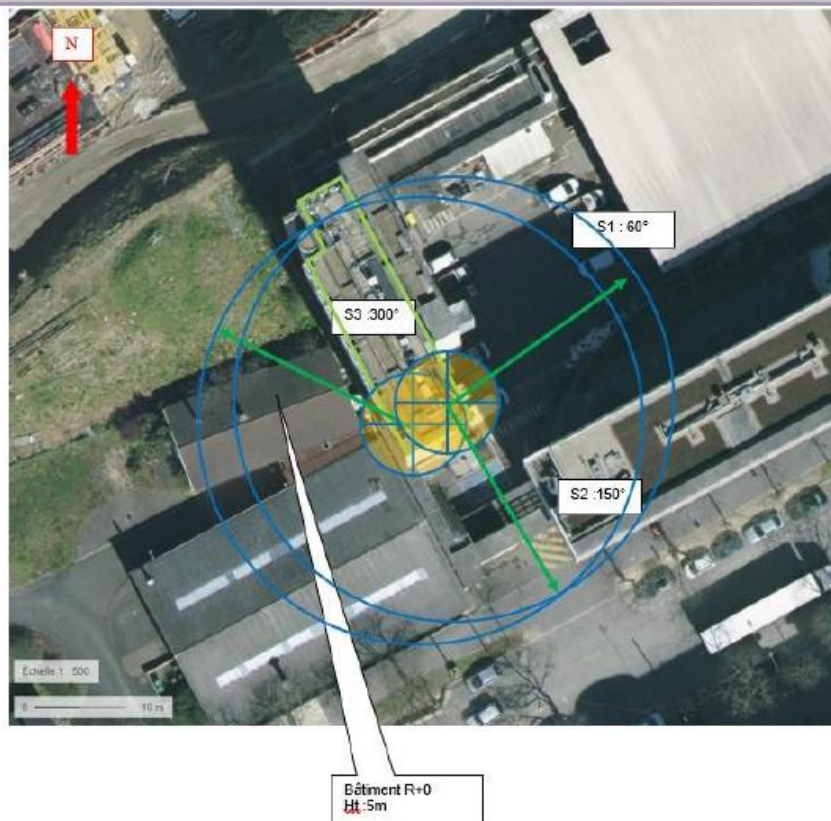
Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	13.50	22.50

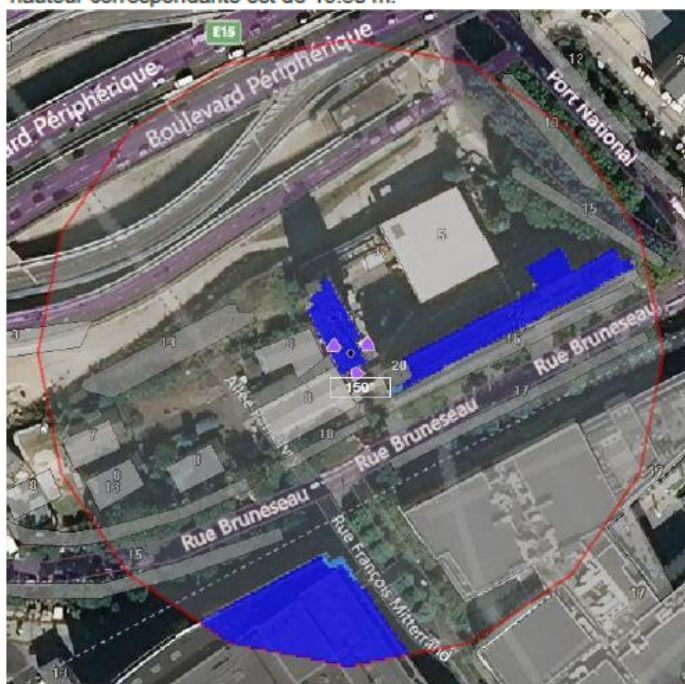
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

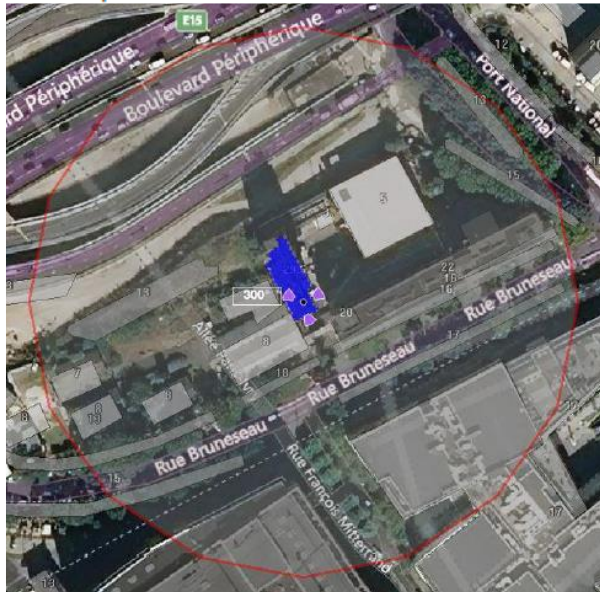
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 60, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 300, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	19.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

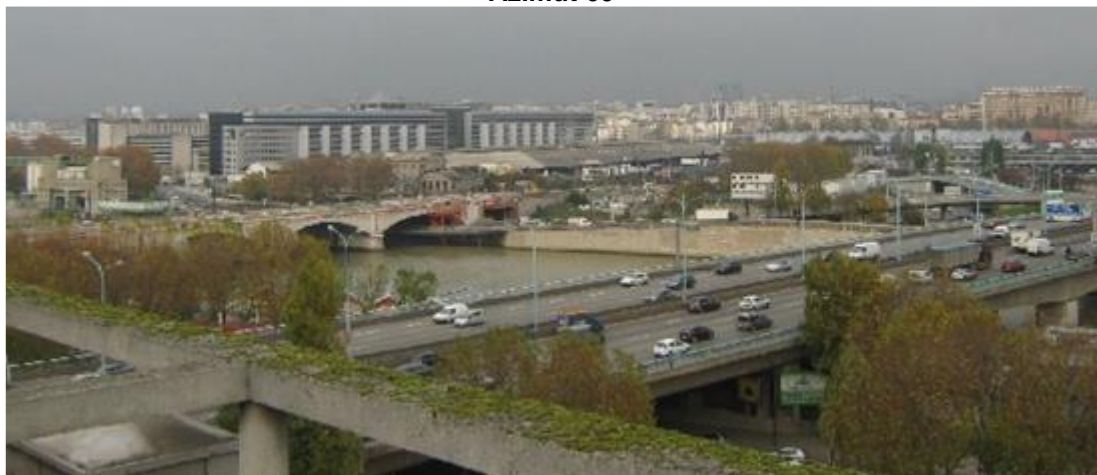
Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 150°



Azimut 300°

